

EDITO

Où est passée la taxe carbone?



Vous la pensiez peut-être enterrée ? Et bien non, elle a été votée il y a maintenant plus de 5 mois ! Mais cette « nouvelle » taxe carbone est passée en catimini car restée très absente des media.

Ainsi, cette taxe carbone, appelée plus précisément Contribution Climat Energie (CCE) **va s'appliquer au 1^{er} avril 2014 (et il ne s'agit pas d'un « poisson »...)** ! Elle consiste en fait en une augmentation progressive la Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques (TICPE) en fonction des émissions de CO2 de chaque type d'énergie. Un prix est fixé chaque année par tonne de carbone émise. Sur 2014, la tonne sera taxée 7 euros, puis 14.5 euros en 2015 et 22 euros en 2016. L'objectif est bien de mettre un prix sur les émissions de CO2, source principale du changement climatique et de toutes ses conséquences environnementales, sociales et économiques. Chaque consommateur d'énergie, et notamment les entreprises, aura donc un triple intérêt à limiter ses consommations d'énergies fossiles, par des économies d'énergie ou une substitution avec des énergies renouvelables...

...et le Bilan Carbone® dans tout cela?

Afin de limiter ses émissions encore faut-il savoir les postes qui émettent le plus de Gaz à Effet de Serre dans l'entreprise ! Le Bilan Carbone® est ainsi devenu l'outil principal de management stratégique de l'énergie. Rendu obligatoire fin 2012 pour les entreprises de plus de 500 salariés sous sa forme la plus congrue (le bilan GES), le management Carbone a laissé place à une approche purement réglementaire voire administrative... Peu ambitieux et non associé à une sanction, ce bilan GES est bien moins motivant pour les entreprises que de véritables sources de réductions des consommations énergétiques.

Vers une approche globale des questions Carbone

Le plus pertinent semble donc de profiter de cette incitation réglementaire pour adopter une véritable approche stratégique de la question Carbone : au delà du bilan GES réglementaire, effectué avec la méthode Bilan Carbone®, il est intéressant de prendre le temps d'élargir l'analyse à d'autres postes primordiaux spécifiques au secteur d'activité ou à d'autres caractéristiques de l'entreprise. Ce périmètre étendu permet d'avoir une vision plus globale de ses émissions, directes et indirectes, en vue de mettre en œuvre un plan d'action adapté et de réduire ses émissions. Cette approche s'inscrit bien dans une démarche de Responsabilité Sociétale et est source de performance globale à court, moyen et long terme.



LA BONNE PRATIQUE

C'est vachement bien!

Pour savoir ce que l'on mange, la marque de produits laitiers bio, « Les 2 vaches », mets en ligne une nouvelle plateforme pour connaître sa gamme de produits et leurs provenance. Cette démarche du Groupe Danone répond notamment à deux sondages qui montrent que 89% des consommateurs souhaitent connaître la composition de leur produits et 60% trouvent les informations insuffisantes.

Savoircequonmange.com

**Une question,
un commentaire, une réaction ?**

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet www.alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

INTERVIEW

Laurent Lévêque,
Responsable National 3D
Destination Développement Durable®



→ **Laurent Lévêque, pourriez-vous nous rappeler l'origine de cette initiative ?**

L'action collective [3D-Destination Développement Durable®](#) (3D), est né en 2006 sur l'initiative de Coop de France Aquitaine, de la délégation Aquitaine de l'AFNOR et de l'ARDIA. Ce projet faisait suite à une réflexion de Coop de France d'Aquitaine d'engager plus fortement les entreprises de l'agroalimentaire dans une démarche de Responsabilité Sociale. Nous avons développé une méthode structurée et progressive ainsi que des outils de diagnostic et lancé les premières actions collectives auprès de 13 entreprises pionnières de l'agroalimentaire, avec la participation financière du Conseil Régional d'Aquitaine, de la DIRECCTE Aquitaine, et de l'Europe. En 2014, L'Aquitaine reste coordinatrice de la démarche : 3D, c'est maintenant un collectif national de 150 entreprises situées dans 10 régions. Son développement est prévu en dehors de la métropole, à la Réunion et au Québec.

→ **Vous indiquez que 3D permet aux entreprises de progresser en RSE : pourriez-vous nous en dire plus ?**

Nous avons développé l'intégralité de la méthode en conformité avec les grands principes et les 7 questions centrales de l'ISO 26000. L'outil de diagnostic 3D comprend **8 critères d'analyse et 100 questions** permettant de révéler les pratiques de développement durable de l'entreprise, d'évaluer sa performance en termes de RSE et d'identifier ses axes de progrès. Au-delà du diagnostic, 3D propose aux entreprises une **démarche progressive et concrète**, pour identifier et connaître la satisfaction de ses parties prenantes, mais également d'évaluer sa performance en termes de RSE et d'identifier ses axes de progrès. Ainsi, les entreprises qui rejoignent le collectif 3D s'engagent sur la voie de la Responsabilité Sociétale en cohérence avec les enjeux et principes de l'ISO 26000 et sa déclinaison sectorielle. →

BREVES

Engager le bâtiment dans la transition écologique

Le ministre du logement a révélé les premières mesures pour accélérer la construction et la rénovation de 500 000 logements par an d'ici 2017 et à réduire les « *coûts de 10% en conservant l'exigence de qualité* ». Un label environnemental sera également créé en 2015 afin d'engager et encourager la performance environnementale des bâtiments.

[Territoires.gouv](#)



Application Smartphones pour traquer les déchets marins

L'Agence Européenne pour l'Environnement lance une application pour cartographier les déchets, identifiés par les utilisateurs, sur les côtes. L'objectif est donner aux citoyens la possibilité d'aider à améliorer la base de données qui permettra de mieux comprendre comment les déchets marins se propagent et leurs compositions afin d'assurer une meilleure gestion.

[AEE](#)



Energies renouvelables :

la France, une élève moyenne

Selon le bilan publié le 10 mars par Eurostat, la part des énergies renouvelables dans la consommation brute d'énergie finale française était de 13,4% en 2012. Un résultat proche de la moyenne européenne de 14,1%.

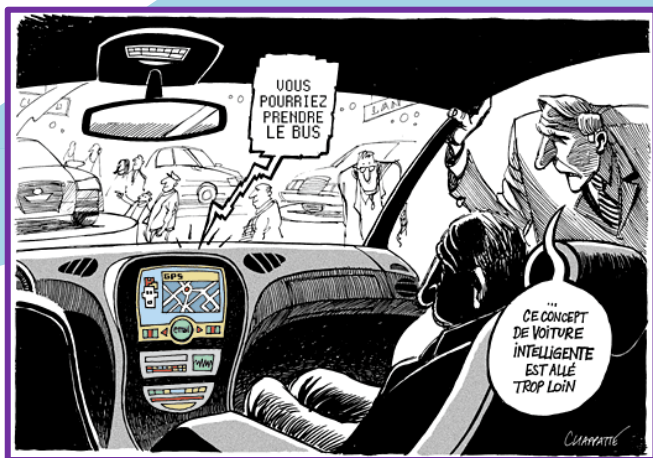
[Eursotat.eu](#)

→ Cet engagement se traduit par la signature d'une charte 3D, la publication tous les deux ans minimum, quel que soit la taille, d'un rapport de Développement Durable ou l'évaluation de leur performance selon le modèle AFAQ 26000. Nous considérons 3D comme « la classe prépa des hautes études de la RSE ». Pour illustrer ce propos, j'aimerais rappeler que 10 entreprises du collectif 3D ont été évaluées AFAQ 26000 par l'AFNOR, et que 3 d'entre-elles se situent dans la catégorie « exemplaire ».

→ Comment pensez-vous appliquer cette démarche à d'autres secteurs ?

Nous souhaitons capitaliser sur cette expérience de plus de 7 ans et la décliner à d'autres secteurs d'activités. Nous voulons permettre aux organisations et entreprises de la région Aquitaine qui le souhaitent, de s'engager individuellement et collectivement dans la voie de la responsabilité sociale et **faire de la région, le territoire le plus dynamique et le plus innovant dans ce domaine**. Nous avons à ce titre lancé le projet « RESONANCE » fin 2013, pour adapter les outils et les méthodes de 3D à d'autres secteurs d'activités et réfléchir à travers un comité de pilotage, à une organisation partagée pour en assurer la coordination et son déploiement. Les objectifs à moyen terme, seraient d'organiser des ateliers RESONANCE dans différentes filières professionnelles, ainsi que d'assurer la visibilité et la dissémination de ces pratiques à travers des universités d'été en Aquitaine.

SOURIRE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CARTON ROUGE A...

HESS Oil qui jurait de ne pas utiliser la fracturation hydraulique.

Le groupe avait obtenu l'autorisation en 2012 de réaliser des forages d'exploration dans le bassin Parisien, en assurant de ne pas avoir recours à la fracturation hydraulique. Cependant, la commune de Nonville n'y croit pas et saisit le tribunal administratif qui finit par interdire le forage. En effet, Hess Oil ne pouvait pas se passer de cette technologie, interdite en France depuis la loi Jacob de Juillet 2011.

[Actu-environnement](#)

LE POINT REGLEMENTAIRE

Tarification sociale de l'eau

Le ministère de l'Intérieur, de l'Écologie, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation lancent l'expérimentation pour la tarification sociale de l'eau. L'instruction du gouvernement précise les modalités, le champ d'application, et le calendrier de cette expérimentation en « vue de favoriser l'accès à l'eau et à mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau ». Les collectivités intéressées ont jusqu'à la fin de l'année pour se faire connaître

www.legifrance.gouv.fr

AGENDA

1^{er} et 2nd Avril - Salon Produrable- 7^{ème} édition:

« La RSE ça me rapporte quoi? », au palais des congrès de Paris

<http://www.produrable.com/>

3 Avril - Soirée atelier -Club des labellisés Lyon Ville Equitable et Durable <http://www.alteractive.org/>

1^{er} au 7 Avril - Semaine du Développement

Durable, « Consommer autrement »

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

7-8 Avril - Solution pour des Achats Responsables en Aquitaine (SARA) - à Kedge Campus Bordeaux.

<http://www.ecoentreprises-france.fr/>